

Initiatives parlementaires

tion, les soins que nous leur prodiguerons et l'alimentation que nous leur donnerons. Ces premières années sont très importantes pour la santé et les capacités de la société de demain. Nous ne pouvons pas nous permettre d'ignorer la question sous prétexte que les jeunes enfants ne peuvent pas écrire aux députés ni faire du lobbying ni manifester sur la colline du Parlement.

En 1970, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme a déclaré que le problème des garderies était tel qu'il exigeait des mesures immédiates. C'était en 1970. Vingt-trois ans plus tard, rien n'a changé, si ce n'est que les contributions fédérales au Régime d'assistance publique du Canada au titre de la garde d'enfants ont été plafonnées, ce qui nuit à la capacité des provinces de financer les garderies; en outre, la Caisse d'aide aux projets en matière de garde des enfants établie pour financer la recherche dans des projets innovateurs a subi à deux reprises des compressions s'élevant à des millions de dollars.

Le programme d'allocations familiales était un moyen que la société canadienne avait de reconnaître, quoique modestement, la contribution des parents à la société. Ce programme a été supprimé.

• (1745)

Nous sommes toujours aux prises avec certaines attitudes comme celle du député conservateur de Fraser Valley-Ouest qui a dit que les garderies n'étaient rien d'autre que des orphelinats temporaires.

Les libéraux ont eu 14 ans pour agir, mais ils n'ont absolument rien fait, sauf étudier la question. Il est plus que temps de passer à l'action. Joignons nos efforts avec les parents et les collectivités pour mettre sur pied un système de garderies complet reconnaissant la contribution des parents, un système de garderies sur lequel asseoir l'avenir de notre pays.

Les femmes et les familles canadiennes ont un pressant besoin de garderies agréées. Elles sont à bout de ressources et en ont assez de ce gouvernement qui continue de dilapider les deniers publics en faisant des dépenses extravagantes comme acheter 50 hélicoptères d'une valeur de 5,8 milliards de dollars aux frais des jeunes du pays.

[Français]

Mme Suzanne Duplessis (secrétaire parlementaire du ministre des Relations extérieures et ministre d'État (Affaires indiennes et Nord canadien)): Monsieur le Président, les enfants sont notre avenir. C'est une affirmation qui fait l'unanimité.

La façon dont on prend soin des enfants aujourd'hui, c'est-à-dire la façon dont ils sont soutenus par leurs parents, leur famille, leurs professeurs, les dirigeants communautaires et les gouvernements, déterminera ul-

térieurement la réussite de notre société. Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de la prochaine génération. Ils assumeront la responsabilité pour l'éducation de leurs propres enfants tout en gagnant leur vie et en payant des impôts.

Beaucoup de changements ont été apportés au sein des familles. De nos jours, le père et la mère travaillent la plupart du temps à l'extérieur de la maison. C'est une réalité économique.

Dans son recensement de 1991, Statistique Canada a souligné que 69 p. 100 des femmes avec de jeunes enfants faisaient partie de la population active par comparaison avec 49 p. 100 dix ans plus tôt, soit en 1981.

Cela représente un changement profond qui a d'importantes répercussions sur l'organisation de notre société, des heures d'ouverture des commerces aux horaires variables de travail, de nos réseaux de soutien social aux genres de services de garde d'enfants offerts.

Le soin et l'éducation de nos enfants sont deux des plus importants éléments de la politique sociale d'une nation. Nous sommes heureux de vivre dans un pays privilégié. La plupart de nos enfants grandissent dans un milieu rempli d'amour et sont bien nourris. On leur donne le soutien et l'assimilation dont ils ont besoin pour devenir des adultes responsables. Les parents devraient être fiers des accomplissements et des réussites de leurs enfants malgré les pressions de plus en plus grandes auxquelles font face les familles d'aujourd'hui.

Cependant, nos enfants ne vivent pas tous la même situation. Certains d'entre eux souffrent de malnutrition et de maladies infantiles et ne reçoivent pas de soins de qualité. Le gouvernement doit donc donner la priorité à ces enfants et à ces situations.

En raison des ressources financières limitées et des divers besoins auxquels il faut répondre, le gouvernement a dû faire un choix en 1992. Offrons-nous un programme national de garde d'enfants qui verse des sommes considérables dans un système gouvernemental à l'intention de tous les enfants ou prenons-nous, avec nos partenaires, des mesures visant à intervenir rapidement auprès des enfants qui sont les plus vulnérables? Le gouvernement a choisi de répondre à cette dernière question.

L'année dernière, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé le plan d'action canadien pour les enfants intitulé *Grandir ensemble*. Il s'agit d'une stratégie complète pour nos enfants qui porte sur la prévention, la promotion, la protection et l'action communautaire.

La nouvelle prestation fiscale pour enfants était un élément important de *Grandir ensemble*. Cette prestation réunissait les allocations familiales, les crédits d'impôt pour enfants et le crédit d'enfant à charge admissible et